



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Bretagne | 1998

Vannes – 27 rue de la Tannerie

Évaluation (1998)

Michel Baillieu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23776>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michel Baillieu, « Vannes – 27 rue de la Tannerie » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bretagne, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23776>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Vannes – 27 rue de la Tannerie

Évaluation (1998)

Michel Baillieu

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Le projet de construction d'une résidence avec parking souterrain a nécessité la réalisation de sondages archéologiques préalables. La parcelle concernée (BO 141) se situe sur le versant sud-est de la colline de Boismoreau où s'est développée la ville du Haut-Empire. Le site est implanté le long d'une voie antique (actuelle rue de la Tannerie), en contrebas et à égale distance du site du forum (A. Triste 1988-1991) et de celui du n° 10 rue de la Tannerie (G. Le Cloirec 1993). Ce secteur se caractérise par un ensemble d'aménagements à caractère public (bâtiments monumentaux, esplanade, voirie).
- 2 Les sondages ont mis en évidence deux types de vestiges distincts pour la période romaine. Un mur courbe (1020) a été dégagé sur 25 m de long, il conserve par endroits une élévation de plus de 2,20 m. Si l'on poursuit la courbure du mur de manière régulière vers le nord et l'ouest, on obtient un demi-cercle de 82 m de diamètre. La fouille n'a pas permis d'atteindre son niveau de fondation, cependant, si l'on se réfère à l'alignement des trous de boulins présents dans la maçonnerie, il pourrait être conservé sur environ 3,20 m de haut et devrait atteindre environ 2 m de large dans sa partie basse. On peut en effet observer sur la façade externe que ce mur est construit de manière très régulière par séries de 5 assises horizontales de petits moellons carrés (10 cm de côté) ; la sixième assise forme un ressaut à pan oblique ce qui élargi d'environ 10 cm la largeur du parement, à chaque ressaut.
- 3 Les caractéristiques architecturales et la forme régulièrement courbe du mur 1020 font penser à un monument public d'importance : probablement à un théâtre. Ce mur pourrait correspondre à la partie basse de la cavea, appuyée à la pente naturelle de la

colline de Boismoreau. Ce schéma de construction est couramment employé par les théâtres gallo-romains en pierre.

- 4 L'installation du bâtiment monumental (phase 1) semble remonter au milieu du I^{er} s. et vraisemblablement avant l'an 60 de notre ère. Cette proposition de datation repose essentiellement sur la datation des structures en bois de la phase 2.
- 5 La deuxième phase d'occupation du site se traduit donc par la mise au jour d'une première série de structures en bois, associées à des niveaux d'occupation qui se superposent sur 0,50 m d'épaisseur. Ces niveaux n'ont pu être observés en plan mais seulement à la base des coupes des deux sondages profonds (83 et 84). Leur chronologie s'appuie sur la datation de l'abattage des bois que l'on peut situer autour de 60 apr. J.-C. Cette phase pourrait s'étendre jusqu'à la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. Il en résulte que dès cette période (60-100 apr. J.-C.), un habitat caractérisé par l'utilisation d'une architecture légère (terre et bois) vient s'appuyer contre le mur périphérique du bâtiment public et semble contemporain de ce dernier.
- 6 Le début du II^e s. est marqué par une densification de l'occupation, organisée de manière cohérente. Des constructions en bois ont été mises au jour dans la partie basse du site, au nord-est. On remarque l'utilisation fréquente de sablières basses en fondation, où elles sont posées sur des salins de pierre. Des caniveaux de bois sont également ménagés le long des différentes pièces. Enfin, un espace non construit s'étend au sud-ouest, il est matérialisé par une accumulation de sols et de niveaux très fins. Certains d'entre eux, des sols d'argile rubéfiée associés à des vestiges de foyers, pourraient témoigner d'une activité artisanale dans le secteur. Les structures de cette phase pourraient fonctionner au cours de la première moitié du II^e s. (approximativement entre 90 et 140). On peut situer leur abandon autour de 140-170 apr. J.-C., où d'importants remblais de démolition scellent l'ensemble des vestiges de la phase 3.
- 7 À partir de cette période, les traces d'occupation sont ténues et plus disparates à l'exception de quelques aménagements en pierre qui reprennent les limites d'un bâtiment antérieur. Cette dernière phase d'occupation romaine pourrait annoncer l'abandon du bâtiment monumental qui doit se situer approximativement vers la fin du II^e s. ou le début du III^e s.
- 8 Enfin, des traces d'une occupation comprise entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne ont été mises en évidence au nord du bâtiment public. Il s'agit essentiellement d'une succession de niveaux de circulation et de quelques structures isolées. Ces vestiges sont peut-être liés à l'activité des ateliers de tanneurs qui se développe dans le secteur dès la fin du Moyen Âge.

Fig. 1 – Plan d'ensemble de l'occupation romaine

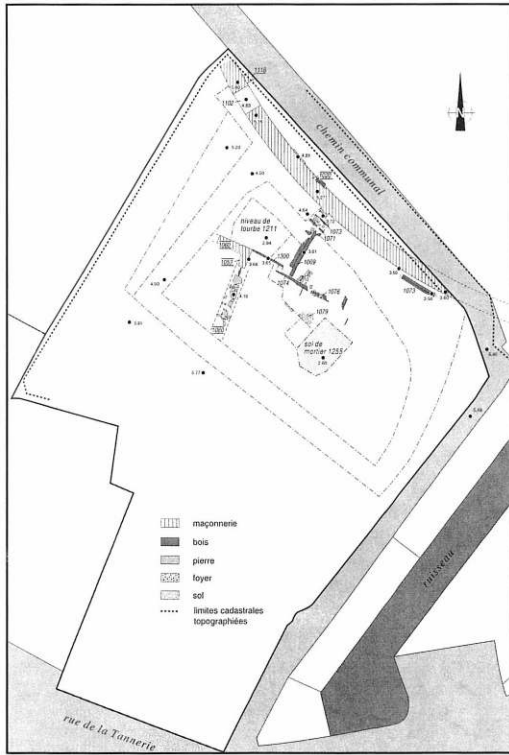
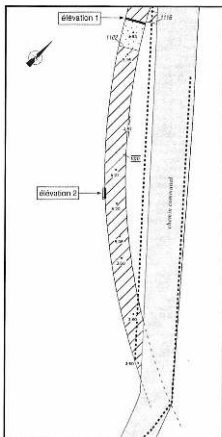
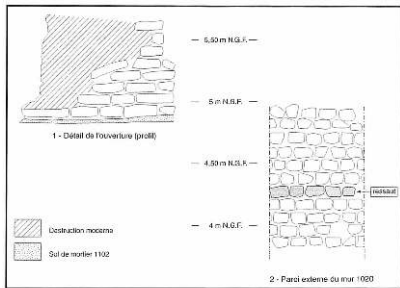


Fig. 2 – Plan de détail de l'appareillage du mur 1020



INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkqIH5Frqnw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtY0JNkSIjS4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8YF5ciQUnj>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 1998

AUTEURS

MICHEL BAILLIEU

Afan